



DATE DE PUBLICATION : 1^{er} mars 2023

Le Directeur de la Formation et de l'Université

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 1^{er} mars 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, Directrice Générale des Ressources Humaines, à M. Patrick HAAS, Directeur de la Formation et de l'Université le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Frédérique TEXIER, chef du service des Écoles du management, des compétences comportementales et des langues, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Guillaume VALLET, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service des Écoles du management, des compétences comportementales et des langues dont les devis et conventions.

Délégation permanente est donnée à Mme Isabelle BAS, responsable de la Communauté managériale, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la Communauté managériale, dont les devis et conventions.

Fait à Paris, le 1^{er} mars 2023

Patrick HAAS